36e ANNEE (4e SÉRIE) N° 34 17-24 AVRIL 1919

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ **15 francs à l'Édition complète.** **10 — à l'Édition partielle.**

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Bulletin d'Écriture Sainte [1]

1914-1919

Sommaire. — I. Actes du Saint-Siège : *a)* Décisions de la Commission Biblique sur l'authenticité de l'Epître aux Hébreux et sur la Parousie; *b)* Décision du Saint-Office sur la Science du Christ. — II. Pie X et les études bibliques. — III. M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, secrétaire de la Commission Biblique. — IV. A Jérusalem, jubilés de guerre. — V. Principaux articles de Revues ou de Dictionnaires parus durant la guerre et pouvant être lus ou consultés avec fruit pour les études personnelles, les instructions de persévérance et les conférences apologétiques. — VI. Comptes-rendus bibliographiques : Brassac, *Manuel Biblique,* t. I : *Ancien Testament ;* — A. d'Alès, *Lumen Vitæ, L'Espérance du salut au début de l'ère chrétienne.* — VII. Récentes publications scripturaires.

Le titre que nous mettons au frontispice de ce Bulletin indique suffisamment le but que nous poursuivons aujourd'hui. Brusquement interrompu, le 2 août 1914, avec la majeure partie de nos confrères, au milieu de nos études, nous voulons essayer, dans un rapide et sommaire raccourci, d'unir le passé au présent. Pour atteindre ce but, nous allons présenter en quelques pages les événements scripturaires sur lesquels il convient de retenir l'attention et signaler les diverses études susceptibles d'intéresser ou d'être utiles. Nous commencerons dès le prochain Bulletin nos articles doctrinaux par un travail sur l'authenticité de l'Epître aux Hébreux.

§ 1er. — *Actes du Saint-Siège*

I. Décisions de la Commission Biblique. — 1° *L'authenticité de l'Epître aux Hébreux* (Décision du 24 juin 1914, *Acta Ap. Sed.*, p. 417) [1] :

Quær. I. — Utrum dubiis, quæ primis sæculis, ob hæreticorum imprimis abusum, aliquorum in Occidente animos tenuere circa divinam inspirationem ac Paulinam originem epistolæ ad Hebræos, tanta vis tribuenda sit, ut, attenta perpetua, unanimi ac constanti Orientalium Patrum affirmatione, cui post sæculum IV totius Occidentalis Ecclesiæ plenus accessit consensus; perpensis quoque Summorum Pontificum Sacrorumque Conciliorum, Tridentini præsertim actis, necnon perpetuo Ecclesiæ universalis usu, hæsitare liceat, eam non solum inter canonicas, — quod de fide definitum est, — verum etiam inter genuinas Apostoli Pauli epistolas certo recensere ? — Resp. *Negative.*

Quær. II. — Utrum argumenta, quæ desumi solent sive ex insolita nominis Pauli absentia et consueti exordii salutationisque omissione in epistola ad Hebræos, — sive ex ejusdem linguæ græcæ puritate, dictionis ac styli elegantia et perfectione, — sive ex modo quo in ea Vetus Testamentum allegatur et ex eo argui-

[1] Avec le présent article, nous reprenons la publication périodique du Bulletin d'Ecriture Sainte. Ce Bulletin paraîtra tous les deux mois. Il s'efforcera de compléter et de continuer pour les lecteurs de l'*Ami* l'enseignement scripturaire reçu au Séminaire; c'est dire qu'il laissera de côté les discussions oiseuses, les polémiques stériles et les thèses purement techniques. Il s'attachera avant tout à donner des conclusions certaines ou sérieusement probables, en les présentant toujours avec des arguments susceptibles de permettre au lecteur de se former une opinion et de la contrôler. Il essaiera également de mettre en relief les découvertes géographiques et archéologiques de nature à illustrer, à faire mieux comprendre ou à défendre nos Saints Livres. Enfin, il donnera sur les publications scripturaires des renseignements bibliographiques suffisamment complets pour permettre aux lecteurs de ne rien ignorer des divers articles ou volumes capables de les intéresser ou de les instruire.
Encouragé par des approbations émanées de Maîtres éminents, fort de la bienveillance avec laquelle ces Bulletins ont été accueillis avant la guerre, leur rédacteur espère, avec la grâce de Dieu, pouvoir les poursuivre désormais sans interruption, trop heureux si, en se mettant pour les questions bibliques à l'entière disposition de ses confrères dans le sacerdoce, il peut contribuer, pour sa modeste part, au renouveau des études ecclésiastiques dans un Clergé très éprouvé, au point de vue intellectuel, par cinq années consacrées, dans un milieu tout autre, à un ministère de charité, d'abnégation et d'héroïque sacrifice.

[1] « I. Aux doutes que certains esprits en Occident émirent aux premiers siècles sur l'inspiration divine et l'origine paulinienne de l'Epître aux Hébreux, surtout en raison de l'abus qu'en firent les hérétiques, convient-il d'attribuer une portée telle qu'il soit permis d'hésiter, en dépit de l'affirmation perpétuelle, unanime et constante des Pères de l'Eglise d'Orient, à laquelle s'adjoint après le IVe siècle le consentement complet de l'Eglise d'Occident ; en dépit aussi des Actes des Souverains Pontifes, des Saints Conciles, surtout du Concile de Trente et de l'usage perpétuel de l'Eglise universelle ; non seulement à considérer cette Epître comme une Ecriture canonique, — ce qui est défini comme de foi, — mais encore à la compter certainement au nombre des épîtres authentiques de l'apôtre Paul ? — Réponse : *Non.*
« II. Les arguments que l'on tire d'ordinaire soit de l'absence inusitée du nom de Paul, de l'exorde habituel et de la formule de salutation dans l'Epître aux Hébreux, — soit de la pureté de la langue grecque, de l'élégance et de la perfection de la diction et du style dans cette Epître, — soit de la façon dont il y est fait allusion à l'Ancien Testament et dont il en est tiré argument, — soit de certaines différences que l'on prétend exister entre la doctrine de cette Epître et celle des autres Epîtres de S. Paul peuvent-ils infirmer en quelque façon l'origine paulinienne de l'Epître aux Hébreux ? — ou bien plutôt l'unanimité parfaite de la doctrine et des pensées, la similitude des avertissements et des exhortations, comme aussi la concordance des locutions et des mots eux-mêmes, mise en lumière par certains critiques même non catholiques, que l'on observe entre cette Epître et les autres écrits de l'Apôtre des Gentils indiquent-elles et confirment-elles l'origine paulinienne de l'Epître aux Hébreux ? — Réponse : *Non,* pour la première partie ; *Oui,* pour la seconde.
« III. L'Apôtre Paul doit-il être estimé auteur de cette Epître à ce point qu'on doive nécessairement affirmer que lui-même non seulement l'a conçue et rédigée tout entière sous l'inspiration du Saint-Esprit, mais encore lui a donné sa forme actuelle ? — Réponse : *Non,* tout en sauvegardant le jugement ultérieur de l'Eglise. »

tur, — sive ex differentiis quibusdam, quæ inter hujus ceterarumque Pauli epistolarum doctrinam exsistere prætenduntur, aliquomodo ejusdem Paulinam originem infirmare valeant ; an potius perfecta doctrinæ ac sententiarum consensio, admonitionum et exhortationum similitudo, necnon locutionum ac ipsorum verborum concordia, a nonnullis quoque acatholicis celebrata, quæ inter eam et reliqua Apostoli Gentium scripta observantur, eamdem Paulinam originem commonstrent atque confirment ? — Resp. *Negative* ad primam partem ; *affirmative* ad alteram.

Quær. III. — Utrum Paulus Apostolus ita hujus epistolæ auctor censendus sit, ut necessario affirmari debeat, ipsum eam totam non solum Spiritu Sancto inspirante concepisse et expressisse, verum etiam ea forma donasse qua prostat ? — Resp. *Negative,* salvo ulteriori Ecclesiæ judicio.

2° *La Parousie* ou le second avènement de N.-S. Jésus-Christ (Décision du 18 juin 1915, *Acta Ap. Sed.*, p. 357) [1] :

Quær. I. — Utrum ad solvendas difficultates, quæ in epistolis sancti Pauli aliorumque Apostolorum occurrunt, ubi de « Parousia », ut aiunt, seu de secundo adventu Domini nostri Jesu Christi sermo est, exegetæ catholico permissum sit asserere, Apostolos, licet sub inspiratione Spiritus Sancti nullum doceant errorem, proprios nihilominus humanos sensus exprimere, quibus error vel deceptio subesse possit ? — Resp. *Negative.*

Quær. II. — Utrum præ oculis habitis genuina muneris apostolici notione et indubia sancti Pauli fidelitate erga doctrinam Magistri ; dogmate item catholico de inspiratione et inerrantia sacrarum Sripturarum, quo omne id quod hagiographus asserit, enuntiat, insinuat, retineri debet assertum, enuntiatum, insinuatum a Spiritu Sancto ; perpensis quoque textibus epistolarum Apostoli, in se consideratis, modo loquendi ipsius Domini apprime consonis, affirmare oporteat, Apostolum Paulum in scriptis suis nihil omnino dixisse quod non perfecte concordet cum illa temporis Parousiæ ignorantia, quam ipse Christus hominum esse proclamavit? — Resp. *Affirmative.*

Quær. III. — Utrum attenta locutione Græca ἡμεῖς οἱ ζῶντες οἱ περιλειπόμενοι, perpensa quoque expositione Patrum, imprimis sancti Joannis Chrysostomi, tum in patrio idiomate tum in epistolis Paulinis versatissimi, liceat tanquam longius petitam et solido fundamento destitutam rejicere interpretationem in scholis catholicis traditionalem (ab ipsis quoque novatoribus sæculi XVI retentam), quæ verba sancti Pauli in cap. IV epist. I ad Thessalonicenses, vv. 15-17, explicat quin ullo modo involvat affirmationem Parousiæ tam proximæ ut Apostolus seipsum suosque lectores adnumeret fidelibus illis qui superstites ituri sunt obviam Christo ? — Resp. *Negative.*

[1] « I. Pour résoudre les difficultés qui se rencontrent dans les Epîtres de S. Paul et des autres Apôtres où il est question de « la Parousie », comme l'on dit, c'est-à-dire du second avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ, est-il permis à un exégète catholique d'affirmer que les Apôtres, — bien que sous l'inspiration du Saint-Esprit ils n'enseignent aucune erreur, — émettent néanmoins leurs propres opinions tout humaines où peut se glisser l'erreur ou l'illusion ? — Réponse : *Non.*

« II. Si l'on ne perd de vue ni la notion vraie de la charge apostolique et la fidélité indubitable de S. Paul à la doctrine du Maître ; ni le dogme catholique de l'inspiration et de l'inerrance des Saintes Ecritures, en vertu duquel tout ce que l'hagiographe affirme, énonce, insinue doit être considéré comme affirmé, énoncé et insinué par l'Esprit Saint ; — si également on pèse attentivement les textes des Epîtres de l'Apôtre considérés en eux-mêmes et en conformité parfaite avec la manière de parler du Seigneur lui-même, faut-il affirmer que l'apôtre Paul n'a absolument rien dit dans ses écrits qui ne concorde parfaitement, en ce qui concerne l'époque de la Parousie, avec cette ignorance commune à tous les hommes dont a parlé le Christ ? — Réponse : *Oui.*

« III. Etant donné la phrase grecque « Nous, les vivants qui sommes restés » ; étant donné l'interprétation des Pères, surtout de S. Jean Chrysostome si versé et dans la connaissance de sa propre langue et dans celle des Epîtres de saint Paul, est-il permis de rejeter, comme cherchée trop loin et dépourvue de fondement solide, l'interprétation traditionnelle dans les écoles catholiques (adoptée par les novateurs du XVIe siècle eux-mêmes) qui explique les paroles de S. Paul au chap. IV de la Ire Epître aux Thessaloniciens, versets 15-17, sans y voir en aucune façon l'affirmation d'une Parousie tellement prochaine que l'Apôtre se range lui et ses lecteurs au nombre de ces fidèles qui seront alors vivants et iront au devant du Christ ? — Réponse : *Non.* »

Ces deux décisions feront l'objet d'une étude approfondie dans nos prochains Bulletins d'Ecriture Sainte.

II. — Décision du Saint-Office du 5 juin 1918 sur *la science du Christ (Acta Ap. Sed.*, p. 282) [1] :

Proposito a Sacra Congregatione de Seminariis et de Studiorum Universitatibus dubio : Utrum tuto doceri possint sequentes propositiones :

I. Non constat fuisse in anima Christi inter homines degentis scientiam, quam habent beati seu comprehensores.

II. Nec *certa* dici potest sententia, quæ statuit animam Christi nihil ignoravisse, sed ab initio cognovisse in Verbo omnia, præterita, præsentia et futura, seu omnia quæ Deus scit scientia visionis.

III. Placitum quorumdam recentiorum de scientia animæ Christi limitata, non est minus recipiendum in scholis catholicis, quam veterum sententia de scientia universali ;

Emi ac Rmi DD. Cardinales in rebus fidei et morum Generales Inquisitores, præhabito voto DD. Consultorum, respondendum decreverunt : *Negative.*

Bien que cette décision regarde surtout les théologiens, il va sans dire que les exégètes devront en tenir compte dans leur explication des Evangiles. Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elle trouvera parmi eux la déférence et l'obéissance qui lui sont dues et que tous y adhéreront et d'esprit et de cœur. Le 3 juillet 1907, dans le décret *Lamentabili,* le Saint-Office avait d'ailleurs déjà condamné la proposition suivante :

« La critique ne peut attribuer au Christ une science illimitée si ce n'est dans l'hypothèse, historiquement inconcevable et qui répugne au sens moral, que le Christ comme homme a possédé la science de Dieu et qu'il a, néanmoins, refusé de communiquer la connaissance qu'il avait de tant de choses à ses disciples et à la postérité. » (Prop. XXXIV).

§ 2. — *Pie X et les études bibliques*

Le 20 août 1914, s'éteignait le Pape Pie X. Il était victime, l'un des premiers, de cette guerre mondiale que ses conseils éclairés et ses insistances réitérées n'avaient pu conjurer. D'autres [2], mieux qualifiés que nous, ont dit alors en termes magni-

[1] « A la question posée au Saint-Office par la S. C. des Séminaires et des Universités pour savoir si l'on pouvait enseigner sans crainte les propositions suivantes :

« I. Il n'y eut pas dans l'âme du Christ vivant parmi les hommes la science que possèdent les Bienheureux, c'est-à-dire ceux qui sont en possession de la vision béatifique.

« II. On ne peut déclarer *certaine* l'opinion d'après laquelle l'âme du Christ n'a rien ignoré, mais a connu dès le commencement dans le Verbe toutes choses passées, présentes et futures, c'est-à-dire tout ce que Dieu sait par science de vision.

« III. L'opinion de certains auteurs récents sur une science limitée dans l'âme du Christ ne doit pas être moins admise dans les écoles catholiques que celle des Anciens sur sa science universelle ;

« Les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux, inquisiteurs généraux dans les matières concernant la foi et les mœurs, après avis des Consulteurs, ont décrété de répondre : *Non.* »

[2] En particulier Mgr Baudrillart, dans la *Revue pratique d'apologétique,* 15 août-1er septembre 1914, p. 721-727.

fiques, tout pénétrés d'émotion filiale, quel fut son rôle immense dans l'Eglise et dans le Monde, quelle fut son influence sur la vie religieuse de ses contemporains, de quelles réformes opportunes, profondes et salutaires, il fut l'instigateur : organisation nouvelle des Dicastères pontificaux, réforme du bréviaire, préparation de la codification du Droit Canon, etc., etc. Nous voudrions essayer de mettre en relief ici son action doctrinale dans le champ des études scripturaires. Puissions-nous ainsi, pour notre part, payer dans cette Revue au Pontife toujours si accueillant le juste tribut de respectueuse gratitude que seules les circonstances nous ont contraint de rendre si tardif !

A l'heure où Pie X montait sur le trône pontifical, de très légitimes préoccupations au point de vue exégétique pouvaient, à bon droit, l'alarmer. La question biblique se trouvait plus que jamais au premier plan. La littérature assyro-babylonienne toujours plus étendue par des découvertes sans cesse renouvelées, les langues sémitiques mieux approfondies, l'histoire politique, sociale, religieuse de l'Asie, de l'Egypte, de la Grèce et de Rome mieux connue, avaient fait faire aux études scripturaires des progrès sérieux, notables, souvent heureux. Parfois, en replaçant nos Saints Livres dans leur cadre historique, elles avaient même permis de compléter ou de modifier certains aperçus admis couramment jusque-là. Toutefois, de cette fièvre biblique dont étaient passionnés certains esprits un danger pouvait résulter. Il n'avait pas toujours été écarté dans un passé récent et, dans le présent, il semblait plus redoutable encore. Sans doute, il convenait de s'adonner aux sciences bibliques et orientales avec toute l'ardeur que devait inspirer à des prêtres le souci très légitime de mieux pénétrer pour la mieux défendre la parole de Dieu ; il fallait, néanmoins, éviter avec soin les écueils dont la route était semée, se garder, en particulier, des nouveautés téméraires, veiller surtout à ne pas minimiser l'influence de l'inspiration sur l'écrivain sacré au point de le rendre tellement tributaire de son milieu et de son temps que son livre, sujet à l'erreur ou infidèle à l'histoire, ne puisse plus être considéré comme un livre sacré, comme un livre divin.

Déjà, le 18 novembre 1893, Sa Sainteté Léon XIII, dans l'encyclique *Providentissimus,* avait mis en relief quelques points de doctrine sur l'inspiration et l'inerrance, pour barrer la route à des nouveautés doctrinales auxquelles le patronage de personnalités catholiques éminentes [1] eût pu donner un accès trop facile dans l'enseignement catholique. Puis, pour faciliter la tâche des exégètes catholiques devenue de jour en jour plus ardue, pour coordonner leurs efforts et leur assurer le bienfait d'une direction immédiate par Rome, il avait créé

[1] Card. Newman, *L'Inspiration de l'Ecriture Sainte,* dans *Nineteenth Century,* févr. 1884. Cet article a été traduit en français par l'abbé Beurlier et a paru dans le *Correspondant* du 25 mai 1884. — Mgr d'Hulst, *La Question biblique,* dans le *Correspondant* du 25 janvier 1893. (Cf. Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst,* t. II, chap. XXI, p. 129-180).

une Commission Biblique. Au sein de cette Commission, il avait appelé à siéger des savants théologiens et biblistes des différents pays, représentant les méthodes et les opinions exégétiques de diverses nuances, pour que, dans ce conseil, on pût proposer, expliquer et discuter en toute liberté les opinions les plus diverses [1]. Parmi les douze premiers consulteurs figurait en tête M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice et professeur à l'Institut catholique de Paris.

En France, à cette époque, la lutte s'engageait, violente parfois, entre « Critiques et Théologiens », comme on disait alors. D'aucuns allaient jusqu'à prétendre que le désaccord entre les uns et les autres était irrémédiable. Pour calmer les esprits, pour montrer par un exemple venu de haut qu'on peut être tout à la fois bon exégète et théologien averti, Mgr Mignot, archevêque d'Albi, publiait, le 17 avril 1901, une lettre sur *L'Apologétique et la Critique Biblique.* De son côté, le vaillant évêque de Nancy, Mgr Turinaz, formulait en 1902 ses justes alarmes pour les périls que courait la foi. Par ailleurs, M. l'abbé Loisy, le chef incontesté de l'école critique en France, avait multiplié depuis peu ses publications sous divers pseudonymes [2] et, loin de calmer les débats, il n'avait abouti qu'à les alimenter et à les passionner. Pourtant, les avertissements ne lui avaient pas fait défaut ; et, après l'interdiction par le cardinal Richard [3] de la continuation de la publication de ses études sur « La Religion d'Israël », on aurait pu espérer qu'il se serait renfermé dans le silence et qu'il serait resté fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était d'ailleurs imposée lui-même dans la préface de son livre : *Les Mythes babyloniens et les Premiers chapitres de la Genèse* [4].

Il n'en fut rien, hélas ! En mai 1900, M. Adolphe Harnack, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Berlin, avait publié seize conférences sur l'*Essence du Christianisme* [5]. Le livre avait eu un grand retentissement. La librairie Fischbacher en avait fait paraître en 1902 une traduction française d'ailleurs assez mal réussie et inexacte sur plusieurs points [6]. L'abbé Loisy voulut répondre sans tarder au professeur de Berlin et, le 15 novembre 1902, paraissait *L'Evangile et l'Eglise* [7].

Ce retour en arrière était nécessaire pour mieux faire comprendre dans quelles circonstances diffi-

[1] Lettre apostolique *Vigilantiæ* du 30 octobre 1902.

[2] Tour à tour, M. Loisy signait Isidore Després, Firmin, Jacques Simon, Jean Lataix, François Jacobé, Jean Delarochelle. Dans l'encyclique *Pascendi,* Pie X stigmatisait en ces termes ce procédé d'une loyauté douteuse : « Le même multipliera ses pseudonymes, pour mieux tromper, par la multitude simulée des auteurs, le lecteur imprudent. »

[3] 23 octobre 1900.

[4] « Contraint, pour ainsi dire, à se réfugier sur le terrain de la science, il entend s'y tenir, non par indifférence pour les questions théologiques et pour les intérêts de l'Eglise dont il s'honore d'être membre, mais parce que la situation que certaines personnes ont voulu lui faire devant l'opinion catholique exige de lui cette attitude réservée. » (P. v, Paris, Picard, 1901).

[5] *Das Wesen des Christenthums,* Leipzig, Henrichs, in-8 IV-190 p.

[6] *L'Essence du Christianisme,* Paris, Fischbacher 1902.

[7] Avec l'indication : « En vente chez l'auteur, 31, boulevard de Saint-Julien, Bellevue, S.-et-O. »

ciles Sa Sainteté Pie X était appelée, le 4 août 1903, au gouvernement de l'Eglise. Dès sa première encyclique [1], le nouveau Pape faisait connaître combien nette et ferme serait son attitude dans les controverses dogmatiques qui troublaient si profondément les consciences catholiques :

Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ ; science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semi-rationalisme, et contre laquelle l'Apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir lorsqu'il lui écrivait : « Garde le dépôt, évitant les nouveautés profanes dans le langage, aussi bien que les objections d'une science fausse, dont les partisans avec toutes leurs promesses ont défailli dans la foi. » Ce n'est pas à dire que nous ne jugions ces jeunes prêtres dignes d'éloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science, et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi.

Par ces lignes Pie X indiquait, en termes clairs et précis, l'attitude à laquelle il serait constamment fidèle au cours de son pontificat. Il condamnerait énergiquement, sans réserve comme sans ménagement, les erreurs ou les nouveautés téméraires. Il encouragerait toujours les auteurs ou les institutions susceptibles de faire progresser les Sciences sacrées et, en particulier, les études bibliques dans de sages et justes limites.

Présenter l'action doctrinale de Pie X comme une action uniquement répressive serait donc n'en montrer que le côté négatif et la dépeindre sous un faux jour. Pie X ne fut pas seulement un ferme défenseur de la vérité et un adversaire résolu de l'erreur, il fut aussi un initiateur. Soucieux du présent et de l'avenir, il voulut préparer, par un enseignement scripturaire plus solide, des maîtres capables de mettre en garde les esprits mieux informés contre les nouveautés séduisantes mais dangereuses, et des apologistes suffisamment au courant des sciences bibliques, des méthodes historiques, des questions orientales pour pouvoir défendre victorieusement la Bible sur le terrain scientifique contre les attaques dont elle pourrait être l'objet. A la première de ces préoccupations, se rattachent sous son pontificat divers actes doctrinaux, des décisions de la Commission Biblique ou des Congrégations Romaines ; par la seconde, furent inspirés les encouragements qu'il donna à Mgr Le Camus, les règlements qu'il promulgua pour l'enseignement de l'Ecriture Sainte dans les Grands Séminaires, la création des grades en Ecriture Sainte, l'impulsion donnée à la Commission pour la révision de la Vulgate, la fondation de l'Institut Biblique. Nous allons passer en revue les uns et les autres.

L'affaire Loisy sollicitait d'autant plus une intervention rapide de Pie X que l'auteur continuait

[1] *E Supremi Apostolatus* du 4 octobre 1903.

ses publications toujours dans le même sens et traitait l'autorité ecclésiastique sur un ton de plus en plus sarcastique et dédaigneux [1]. *L'Evangile et l'Eglise* avait déjà atteint sa seconde édition et, le 7 octobre 1903, paraissaient simultanément : *Autour d'un petit livre, Le quatrième Evangile* et *Le Discours sur la Montagne*. Le 16 décembre, le Saint-Office rédigeait un décret ainsi conçu :

Que les ouvrages du prêtre Alfred Loisy intitulés : *La Religion d'Israël, Etudes évangéliques, Le Quatrième Evangile, L'Evangile et l'Eglise, Autour d'un petit Livre,* soient inscrits dans l'index des livres prohibés par décret de ce mercredi et que ce décret soit communiqué à l'Eminentissime Cardinal archevêque de Paris par l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat chargé de faire connaître le sens de la décision [2].

Peu auparavant, la Congrégation de l'Index avait condamné le livre d'un ami et d'un défenseur acharné de l'abbé Loisy, *La question biblique chez les Catholiques de France au XIX*e *siècle,* par Albert Houtin [3]. On sait la suite. Mis à l'Index sur l'ordre du Saint-Office, l'abbé Loisy parut tout d'abord se soumettre. Le 17 mars 1904, il fit adresser à Pie X par le cardinal Richard une lettre qui fut jugée suffisante [4] ; il renonça à son cours de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes et se retira à Garnay, près de Dreux. On pouvait espérer cette fois qu'il garderait définitivement le silence. La promulgation du décret *Lamentabili* et de l'encyclique *Pascendi* le fit sortir de sa retraite. Il voulut y répondre et, en 1908, il publia *Simples réflexions sur le décret « Lamentabili » et sur l'encyclique « Pascendi »* [5]. Le titre seul laisse deviner le sens de l'ouvrage. Aussi, le 7 mars 1908, sur mandat exprès du Pape, le Saint-Office prononçait contre l'abbé Loisy nommément et personnellement la sentence de l'excommunication majeure. A une soumission pure et simple qui lui eût permis de rentrer dans le giron de l'Eglise, l'abbé Loisy préféra la publication de ses *Quelques Lettres sur des questions actuelles et sur des événements récents* [6]. Les conseils de ses amis, ceux de prélats éclairés et dévoués, les avertissements de l'Eglise ne lui avaient pourtant pas manqué ; et vraiment, on ne saurait accuser d'avoir agi avec trop de précipitation l'Autorité qui a multiplié les monitions canoniques avant d'en venir aux sanctions plus graves.

Le décret *Lamentabili* du 3 juillet 1907 et l'en-

[1] « La première condition du travail scientifique est la liberté. Le premier devoir du savant, catholique ou non, est la sincérité. L'auteur de *L'Evangile et l'Eglise* avait traité des origines chrétiennes selon son droit d'historien et sous sa responsabilité personnelle. Il avoue ne posséder point, dans le chétif répertoire de ses connaissances, l'idée de la science approuvée par les supérieurs... Il n'avait pas vu et il ne voit pas encore ce qu'auraient signifié, en tête de ce travail, le suffrage d'un censeur théologique et l'approbation d'un évêque. » *(Autour d'un petit livre,* Avant-propos, p. x-xi).

[2] Cf. *Ami du Clergé* 1904, p. 107. On trouvera la lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat dans l'*Ami* 1904, p. 115.

[3] Paris, Picard, 1902.

[4] C'était la quatrième lettre de soumission qu'il rédigeait. Celles des 12 et 26 janvier au Cardinal Merry del Val, celle du 28 février 1904 adressée directement au Pape, avaient été jugées insuffisantes. L'abbé Loisy voulait y réserver les droits de sa conscience et ses opinions d'historien. On exigeait à Rome une rétractation parfaite et totale.

[5] Chez l'auteur, à Ceffonds près Montier-en-Der (Hte-Marne).

[6] En vente chez l'auteur, à Ceffonds près Montier-en-Der (Haute-Marne), 1908.

cyclique *Pascendi* du 8 septembre de la même année avaient été l'occasion du dernier éclat de l'abbé Loisy. Par ces deux actes solennels, Pie X avait inauguré une lutte à fond contre le modernisme sous ses multiples formes qui avaient fait de lui, comme disait le Pape, « le rendez-vous de toutes les hérésies ». Il n'y condamnait pas seulement une philosophie fausse ou une théologie erronée, et l'on se rendra compte de l'importance qu'occupait dans le décret du Saint-Office la poursuite du Modernisme scripturaire si l'on veut bien considérer que, sur 65 propositions condamnées, 42 intéressaient pour la plupart très directement la Bible et son interprétation. Ces propositions étaient les suivantes : 1, 2, 3, 4, 9, 10-19, 23, 24, 27-38, 40, 44, 45, 47-50, 52, 54, 55, 59-61 [1]. Elles sapaient par la base les règles traditionnelles de l'herméneutique, ruinaient les dogmes de l'inspiration et de l'inerrance, mettaient en péril l'authenticité ou l'historicité des discours et des faits évangéliques, battaient en brèche la preuve de la divinité de Jésus-Christ d'après les Evangiles et se plaisaient à opposer comme deux conceptions nettement différentes le Christ de l'histoire et le Christ de la foi. Elles opposaient la doctrine christologique de S. Paul et celle de Jésus, attaquaient la science du Christ dans les Evangiles, parlaient d'une évolution dans la conscience messianique, attribuaient au dogme de la Rédemption une origine paulinienne et non une origine évangélique ; elles niaient l'historicité de la résurrection, l'origine divine des sacrements, de l'Eglise, celle aussi de la primauté de S. Pierre.

L'encyclique *Pascendi* [2] remontait jusqu'aux sources des erreurs déjà visées par le décret du Saint-Office. Elle les analysait minutieusement en elles-mêmes et dans leurs conséquences. Elle montrait le danger, pour l'authenticité de la plupart de nos Saints Livres, d'un échelonnement et d'un éparpillement au cours des siècles, le danger aussi, pour la véracité des récits contenus dans le Pentateuque et les trois premiers Evangiles, de l'hypothèse d'une formation lente, faite d'adjonctions successives à une narration primitive fort brève. Elle signalait les abus d'une critique textuelle, légitime en soi, mais viciée dans ses conclusions pour être mise servilement au service d'une thèse conçue à priori sur l'évolution vitale des Livres Sacrés parallèle et même conséquente à l'évolution de la foi. Elle montrait les défauts d'une apologétique qui, pour se faire plus moderne et trouver plus facilement crédit auprès des contemporains, n'hésitait pas, soit à reconnaître dans les Livres Sacrés des erreurs manifestes touchant la science ou l'histoire, — soit à accorder que certains raisonnements tirés de la Bible et allégués pour justifier telle ou telle doctrine ne reposaient sur aucun fondement rationnel, par exemple ceux qui s'appuyaient sur les prophéties, — soit à affirmer que Jésus-Christ avait erré sur la détermination du temps où le Royaume de Dieu devait se réaliser.

Il fallait maintenant extirper l'erreur là où elle s'était glissée jusque dans les chaires des Séminaires et des Universités ; et, surtout, il convenait d'en prévenir le retour en mettant tout spécialement en garde les étudiants ecclésiastiques et les novices religieux contre tout enseignement et contre toute tendance susceptibles de les porter à abandonner les thèses traditionnelles pour suivre la nouveauté et l'erreur. A ce but, tendirent les ordres très fermes donnés par Pie X à la fin de l'encyclique *Pascendi* sur l'organisation des études dans les Séminaires et les Universités et sur le choix des professeurs et des directeurs de Séminaires [1]. A ce but, tendirent également le « Motu Proprio » *Præstantia* (18 novembre 1907) sur la valeur des décisions de la Commission Biblique et l'obéissance qui leur est due [2] ; le serment imposé, le 29 juin 1910, à tous les candidats au doctorat en Ecriture Sainte par le « Motu Proprio » *Illibatæ custodiendæ* [3] ; le serment antimoderniste prescrit par le « Motu Proprio » *Sacrorum Antistitum* du 1er septembre 1910 [4] ; enfin, les diverses décisions que promulgua sur son ordre et après son approbation la Commission Biblique [5].

Ces diverses mesures avaient malheureusement pour résultat, dans une certaine presse et dans certains milieux insuffisamment catholiques, de faire crier à l'intolérance, voire même de faire établir entre le pontificat précédent et celui de Pie X un parallèle où l'on vantait le libéralisme du premier et où l'on stigmatisait l'intransigeance du second, comme si Léon XIII aurait pu avoir sur les questions soulevées, qui intéressaient les fondements mêmes de la foi, une attitude différente de celle qu'eut son successeur. Pie X sentait vivement ces attaques et il en souffrait d'autant plus qu'elles n'émanaient pas toujours d'adversaires déclarés, mais venaient parfois de fils sur la soumission desquels il aurait été en droit de compter. Il lui était pénible de voir le Saint-Siège injustement représenté comme attaché à des doctrines vieillies,

[1] Cf. *Ami du Clergé* 1er août 1907, p. 689-691.
[2] Cf. *Ami du Clergé* 3 octobre 1907, p. 883-902.

[1] Une instruction du Saint-Office du 28 août 1907 avait déjà insisté sur ce point. On la trouvera dans l'*Ami* 1907, p. 1136.
[2] Cf. *Ami* 1907, p. 1105.
[3] Cf. *Ami* 1910, p. 633.
[4] Cf. *Ami* 1910, p. 822.
[5] La Commission Biblique promulgua douze décrets sous le pontificat de Pie X. Ces décrets portaient sur les citations implicites contenues dans l'Ecriture (13 février 1905, *Ami* p. 633), sur les livres ou passages scripturaires d'allure historique (23 juin 1905, *Ami* p. 780), sur l'authenticité mosaïque du Pentateuque (27 juin 1906, *Ami* p. 683), sur l'authenticité et l'historicité du quatrième Evangile (29 mai 1907, *Ami* 1908, p. 685), sur la nature et l'auteur du livre d'Isaïe (29 juin 1908, *Ami* p. 685), sur le caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse (30 juin 1909, *Ami* p. 680), sur les auteurs des Psaumes et l'époque de leur composition (1er mai 1910, *Ami* p. 515 et Bulletin d'Ecriture Sainte du 17 juillet 1913, p. 609-621), sur l'Evangile selon Saint Matthieu (19 juin 1911, *Ami* p. 693 et Bulletin d'E. S. du 16 janvier 1913, p. 40-44), sur les Evangiles selon Saint Marc et selon Saint Luc (26 juin 1912, *Ami* p. 692 et Bulletin d'E. S. du 20 mars 1913, p. 225-239) ainsi que sur la Question Synoptique (26 juin 1912, *Ami* p. 693 et Bulletin d'E. S. du 16 janvier 1913, p. 33-40), sur les Actes des Apôtres (12 juin 1913, *Ami* p. 596 et Bulletin d'E. S. 8 janvier, 19 février et 26 mars 1914, p. 17-32, 161-172 et 289-300), sur les Epîtres Pastorales (12 juin 1913, *Ami* p. 596 et Bulletin d'E. S. 14 mai et 23 juillet 1914, p. 465-474 et 689-700), sur l'Epître aux Hébreux (24 juin 1914 : on trouvera le texte de cette décision au début du présent Bulletin).

comme faisant obstacle au progrès des sciences, coupant les ailes à tous les esprits supérieurs et s'opposant à ceux qui enseignaient la vérité. Rien pourtant n'était ni plus faux ni plus injuste. « Sans doute, l'Eglise condamnait la liberté de l'erreur, elle veillait à ce que les fidèles ne se laissassent point circonvenir par des arguments trompeurs ; mais elle ne défendait aucunement, bien plus, elle recommandait avec les plus vives instances, de se conformer aux besoins des temps et des nations, en donnant à la parole de Dieu dont Elle avait reçu la garde une exposition plus lumineuse et tous les développements qui restaient dans les limites d'une légitime interprétation [1]. »

Pour aboutir à ce résultat, S. S. Pie X, depuis son avènement au Souverain Pontificat, n'avait ménagé aucun effort et n'avait laissé échapper aucune occasion.

Ne pouvant encore, faute de ressources, fonder l'Institut Biblique — dont la création avait été envisagée par Léon XIII, — dès le 23 février 1904, en vue de promouvoir le culte des Saintes Ecritures, il donnait à la Commission Biblique par le Bref *Scripturæ Sanctæ* la mission de conférer des grades de licence et de doctorat en Ecriture Sainte pour préparer aux Séminaires et aux Universités des maîtres recommandables par la profondeur et l'intégrité de la doctrine [2]. Deux ans plus tard, le 11 janvier 1906, dans la lettre *Opportunum valde* qu'il envoyait à Mgr Le Camus, évêque de La Rochelle, à propos de la publication de son ouvrage en trois volumes sur *l'Œuvre des Apôtres,* il décrivait en ces termes la voie dans laquelle devait s'engager l'exégèse catholique sous la direction de l'Eglise :

« Tout comme, en effet, disait-il, on doit condamner la témérité de ceux qui, se préoccupant beaucoup plus de suivre le goût de la nouveauté que l'enseignement de l'Eglise, n'hésitent pas à recourir à des procédés critiques d'une liberté excessive, — il convient de désapprouver l'attitude de ceux qui n'osent, en aucune façon, rompre avec l'exégèse scripturaire ayant eu cours jusqu'à présent, alors même que, la foi demeurant d'ailleurs sauve, le sage progrès des études les y invite impérieusement. C'est entre ces deux extrêmes que fort heureusement vous marquez votre route. Par l'exemple que vous donnez, vous prouvez qu'il n'y a rien à craindre, pour nos Saints Livres, de la vraie marche en avant réalisée par la science critique, et que même il peut y avoir tout avantage pour ces livres à recourir aux lumières apportées par cette science. Et, de fait, il en est ainsi, toutes les fois qu'on sait l'utiliser avec prudence et sage discernement, comme nous constatons que vous l'avez fait vous-même [3]. »

Peu après, le 27 mars 1906, par la lettre *Quoniam in re biblica* [1], il énonçait les règles qui devaient présider à l'enseignement de l'Ecriture Sainte dans les Grands Séminaires. Dès les premières lignes, il signalait la gravité de la Question Biblique qui avait revêtu de nos jours une importance qu'elle n'avait peut-être jamais eue auparavant. C'est pourquoi il considérait comme absolument nécessaire d'initier avec soin les jeunes clercs à la science des Ecritures. Pour atteindre ce but, il établissait tout un programme d'enseignement englobant l'Ancien et le Nouveau Testament et comportant pour chacun des Livres Saints une introduction approfondie. Il voulait qu'on replaçât l'Ancien Testament dans son cadre historique, qu'on donnât aux jeunes gens l'intelligence et le goût des Psaumes, récités à l'Office, qu'on ne se contentât pas d'expliquer et de défendre le Nouveau Testament, mais qu'on apprît au futur prêtre à l'utiliser en vue de la prédication. Il exigeait que les meilleurs élèves, outre le grec et l'hébreu, apprissent encore dans la mesure du possible une autre langue sémitique, comme le syriaque et l'arabe, et il rendait la connaissance du grec et de l'hébreu indispensable désormais pour l'obtention des grades en théologie. Il voulait que, dans chaque Séminaire, des étudiants choisis fussent envoyés à Rome pour y subir devant la Commission Biblique les examens en vue de la licence et du doctorat en Ecriture Sainte. Il demandait aux professeurs d'Ecriture Sainte de s'assimiler tous les progrès véritables réalisés dans le domaine des études bibliques, et de ne pas manquer de faire profiter la Bible de toutes les découvertes modernes susceptibles de l'illustrer, de la mieux faire comprendre ou de la défendre plus victorieusement [2].

Dès l'année suivante (1907), Pie X indiquait par un exemple comment il entendait coopérer lui-même au progrès des études bibliques et faire profiter la Bible des travaux et des découvertes modernes.

Le Concile de Trente, dans la IV[e] session (8 avril 1546), avait choisi la Vulgate parmi la multiplicité des versions latines de la Bible alors existantes.

[1] Lettre de Pie X, 14 juin 1907, à Mgr Commer, professeur de théologie à l'Université de Vienne.

[2] D'après les *Nouvelles Religieuses* du 1[er] février 1918, p. 69, la Commission Biblique a décerné jusqu'à ce jour 100 diplômes de licence et 16 de doctorat en Ecriture Sainte. Dans ces examens « réputés comme très difficiles » la France a une large part. Sur 100 licenciés, elle en compte 56 ; sur 16 docteurs, 7.

Le 12 janvier 1911, la Commission Biblique a publié le programme officiel des examens en Ecriture Sainte et, le 24 mai de la même année, les conditions à remplir pour être admis à subir les épreuves soit de la licence, soit du doctorat. On trouvera ces deux documents dans l'*Ami* 1911, p. 137 et 695.

[3] Cf. *Ami* 1906, p. 165, 166.

[1] Cf. *Ami* 1906, p. 369.

[2] En 1907, un programme général d'Etudes pour les Séminaires d'Italie, approuvé par Pie X et promulgué le 10 mai par la S. C. des Evêques et Réguliers, exigea, sur 20 heures de cours par semaine, 6 heures consacrées à des matières bibliques (hébreu, grec biblique, introduction, exégèse) durant les deux premières années de théologie et deux heures d'exégèse, par semaine, durant les deux dernières années. Le 16 juillet 1912, une circulaire du Cardinal de Lai demanda aux évêques d'Italie d'imposer à leurs Séminaires uniformément *4 heures d'Ecriture Sainte par semaine.*

Dans un rapport présenté en 1912 au VII[e] Congrès de l'Alliance des Grands Séminaires, M. l'abbé Lepin, de Lyon, disait : « C'est, semble-t-il, un minimum à peine suffisant d'accorder à l'enseignement scripturaire, comme on le fait en plusieurs séminaires, deux classes seulement par semaine... Là où la chose n'offrirait pas de difficulté, on pourrait ajouter aux deux classes normales et prolongées (c'est-à-dire d'une heure chacune) une classe supplémentaire plus courte de 3/4 d'heure, par exemple. » (Rapport, p. 91, 92). Quand donc comprendra-t-on partout en France, où la plupart des Séminaires n'ont que deux heures d'Ecriture Sainte par semaine (cf. Rapport de M. l'abbé Pirot, de Bourges, secrétaire de la Commission d'Ecriture Sainte au Congrès susdit, p. 109), que l'enseignement de cette science sacrée est tout aussi important que celui de la théologie dogmatique ? Quand cessera-t-on de considérer l'Ecriture Sainte comme un cours accessoire ? Cette formation exégétique insuffisante a pourtant nui suffisamment, au siècle dernier, à notre apologétique.

Se rendant bien compte qu'au cours de onze siècles, de nombreuses fautes s'étaient glissées dans les exemplaires de cette version, il avait décrété que, « dans la suite, la Sainte Ecriture et particulièrement l'antique Vulgate seraient imprimées le plus correctement possible. » Au Souverain Pontife avait été confié le soin de préparer une édition corrigée de la Vulgate. Pour exécuter ce vœu, diverses commissions avaient été nommées par Pie IV, Pie V, Sixte-Quint, Grégoire XIV et Clément VIII, et en 1592 avait été publiée l'édition, dite Clémentine, de notre Vulgate. Elle n'était pas parfaite, la préface elle-même le reconnaissait. Depuis lors, de nouveaux manuscrits de la Vulgate ou des Pères latins avaient été découverts et publiés ; des éditions critiques avaient été établies ; les méthodes de travail s'étaient perfectionnées, et un mouvement se dessinait dans la seconde moitié du siècle dernier pour améliorer le texte de la Vulgate et le rapprocher autant que possible du texte de S. Jérôme. Un Barnabite, le P. Vercellone, publiait à Rome, en 1860 et en 1864, deux volumes de *Variæ lectiones Vulgatæ latinæ Bibliorum editionis* et deux anglicans, MM. Wordsworth et H. J. White, commençaient, après 20 années de recherches, une édition critique de la Vulgate du Nouveau Testament [1]. Fallait-il laisser aux protestants le soin de nous donner eux-mêmes un texte revisé de la version de S. Jérôme ? La Sainte Eglise ne le pensa pas.

Le 30 avril 1907, avec l'assentiment du Saint-Père, le cardinal Rampolla, président de la Commission Biblique, par une lettre adressée à Dom de Hemptinne, Primat des Bénédictins, chargea l'Ordre de Saint-Benoît de colliger les variantes de la Vulgate en vue d'obtenir ultérieurement une édition très correcte. Les Abbés, chefs de Congrégations bénédictines, réunis alors à Rome, acceptèrent le mandat que leur offrait le Saint-Siège et le chef de la Congrégation anglaise, le Révérendissime Abbé Dom Gasquet, fut chargé d'organiser et de diriger l'immense travail. La Commission pour la revision de la Vulgate fut rapidement constituée et, dès novembre 1907, elle s'installait au collège bénédictin de Saint-Anselme, sur l'Aventin, et y commençait ses travaux.

Pie X ne voulut pas attendre davantage pour encourager lui-même officiellement ses efforts et lui donner un témoignage authentique et public de sa haute sollicitude. Le 3 décembre 1907, par la lettre *Delatum*, il remerciait Dom Gasquet et ses collaborateurs de l'œuvre qu'ils entreprenaient, il en montrait toute l'importance, ne se dissimulant ni les difficultés que les savants rencontreraient sur leur route, ni les fatigues qu'ils devraient s'imposer pour étudier avec soin tous les anciens manuscrits latins, ni la délicatesse d'un travail qui devrait être conduit, pour aboutir à une œuvre de tout point parfaite, avec les méthodes scientifiques modernes les plus rigoureuses, ni enfin les dépenses considérables qui seraient nécessaires pour poursuivre les recherches, grouper les travaux et, par des publications spéciales préliminaires, préparer les conclusions définitives. Afin de donner au monde catholique l'exemple de la générosité qu'il sollicitait de tous en faveur de cette œuvre, Pie X s'inscrivait en tête de la liste de souscription pour un don de 12.000 fr. Son exemple fut imité [1] ; et la « sainte Œuvre de la révision de la Vulgate » put entreprendre, non pas une nouvelle traduction latine sur les textes originaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, ce qui n'était pas son but, mais un essai de reconstitution aussi parfaite que possible du texte primitif de la version hiéronymienne. Depuis 1909, les travaux d'approche se poursuivent avec patience et persévérance dans les diverses bibliothèques d'Europe par la collation des manuscrits. Tout est centralisé à Rome, où 22.000 pages photographiées sont à la disposition des membres de la Commission. Plus de 100 manuscrits sont déjà collationnés. Une série de volumes sous le titre *Collectanea Biblica latina,* consacrés à l'édition des principaux textes récemment découverts ou à l'étude des problèmes qu'ils soulèvent, ont déjà paru sur le désir de Pie X. Ici même, nous avons eu l'occasion de parler de l'édition critique, par Dom Amelli, d'un ancien psautier latin [2]. D'autres publications ont suivi ou sont en préparation [3].

Quelques mois avant sa mort, le 25 mai 1914, le Souverain Pontife Pie X revêtait de la pourpre cardinalice le président de la Commission de la Vulgate pour lui témoigner ainsi, de la façon la plus solennelle, la satisfaction que lui avait donnée la maîtrise avec laquelle il avait entrepris et poursuivi, de concert avec ses religieux, les travaux si importants qui lui avaient été confiés.

Le cardinal Gasquet quittait alors l'Aventin et allait occuper dans le palais de Saint-Calixte les appartements où avait vécu le cardinal Pitra. C'est dans la pièce même où vécut et mourut ce dernier que la Commission tient ses séances et poursuit ses travaux [4].

[1] *Novum Testamentum Domini Nostri Jesu Christi latine* secundum editionem sancti Hieronymi ad codicum manuscriptorum fidem recensuit Johannes Wordsworth, adsumpto in societatem H. J. White. Oxford at the Clarendon Press. (Le premier fascicule a paru en 1889. Chaque évangile a fait l'objet d'un fascicule séparé. L'épilogue sur les quatre évangiles a paru en 1898 sous le titre : *Novum Testamentum Domini Nostri Jesu Christi latine secundum editionem Sancti Hieronymi.* Partis prioris fasciculus quintus Epilogus. Oxonii e typographeo Clarendoniano, MDCCCXCVIII).

[1] En 1913, Dom Gasquet fit une tournée en Amérique ; il y réunit des sommes considérables, bien qu'encore insuffisantes.

[2] Cf. *Ami* 17 juillet 1913, p. 622.

[3] En 1917, la Commission Pontificale pour la révision de la Vulgate a célébré les noces d'or de son Président, l'Eme Cardinal Gasquet. A cette occasion, elle a publié un important fascicule : *Alcuni Scritti e Brevi Saggi di Studii sulla Vulgata* publicati in occasione del cinquantenario monastico di Sua Eminenza Cardinale Gasquet, Presidente della Pontificia Commissione per la revisione della Volgata (Roma, Tipografia della R. Accademia dei Lincei, in-4 78 pp.). Outre les documents pontificaux relatifs à la création et au développement de la Commission, ce fascicule contient une liste des bienfaiteurs insignes dont les noms sont gravés sur le marbre de l'église Saint-Calixte, le texte italien de deux conférences du Rme Abbé Dom Amelli, vice-président de la Commission, enfin uue série de notes sur divers sujets bibliques. (Cf. *Recherches de Science Religieuse,* janvier-mars 1918, p. 143, 144).

[4] Benoît XV continue d'entourer de la même bienveillance la Commission pour la révision de la Vulgate. Par le « Motu Proprio » *Consilium* du 23 novembre 1914, il l'a confirmée dans ses fonctions, lui a décerné le titre de Commission *Pon-*

Il ne restait plus à Pie X, pour stimuler et diriger la science exégétique, qu'à créer, à Rome même, un centre d'études bibliques supérieures. Malheureusement, nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer, les ressources financières manquaient. La lacune d'une Université Biblique se faisait d'ailleurs tellement sentir que des initiatives pour la combler avaient déjà été prises, en 1906 par le Séminaire Français, en 1908 par le Collège Romain, en 1909 par le Collège Angélique. C'est du cours supérieur d'Ecriture Sainte du Collège Romain, confié alors au P. Fonck, que naquit l'Institut Biblique. Pie X l'érigea par la lettre apostolique *Vinea electa* du 7 mai 1909 et, le 11 juin de la même année, il en nomma le R. P. Fonck président[1].

Pie X assignait pour but à l'Institut Biblique d'être à Rome « un centre de hautes études scripturaires pour y promouvoir, par les moyens les plus efficaces et dans le sens de l'Eglise catholique, la science biblique avec toutes les connaissances auxiliaires. » Pratiquement, l'Institut Biblique « devait former des professeurs et des écrivains capables de défendre la vérité catholique ; il devait fournir aux maîtres et aux jeunes gens les facilités que requiert ce genre d'études ; il devait, enfin, défendre, expliquer et propager la saine doctrine à l'encontre des erreurs et des témérités. » Pour réaliser ce programme, le nouvel Institut aurait des cours, des exercices pratiques, des conférences publiques, une bibliothèque bien pourvue de livres et de collections, un musée biblique. De plus, il ferait une série de publications pour commenter les Livres Saints, pour les défendre ou propager leur doctrine[2]. Les professeurs du nouvel Institut, placés sous la dépendance immédiate du Saint-Siège, seraient tous recrutés parmi les membres de la Compagnie de Jésus.

L'Institut Biblique s'ouvrit, dans une situation précaire, le 5 novembre 1909 au collège Léonien. Peu après, en décembre, le P. Charles du Coetlosquet offrit à Pie X, au nom de sa famille, de prendre à sa charge la fondation entière. Ultérieurement, il remit même au Saint-Père un capital dont les revenus peuvent fournir 20 bourses annuelles[1]. L'avenir de l'œuvre était donc désormais assuré et le nouvel Institut s'installait, le 25 février 1912, là où il est actuellement, Piazza Pilotta, nº 35, dans le palais Muti-Papazzurri, construit au XVIIe siècle par un élève du Bernin, et orné de fresques par Poussin et Claude Lorrain. La salle de conférences peut contenir environ 300 personnes, le Sacré-Cœur y occupe la place d'honneur et « sur le socle apparaissent trois lis de l'ancienne France, témoignage de gratitude envers l'illustre nation à laquelle appartient la noble famille du Coetlosquet »[2]. Le musée renferme des collections de pierres, de plantes, d'animaux, d'objets divers mentionnés dans la Bible. La bibliothèque, qui pourra contenir 100.000 volumes, en renferme déjà près de 50.000. La salle des revues reçoit près de 500 périodiques de toute langue, de toute religion, de tout pays, ayant trait à tous les domaines qui touchent de près ou de loin l'Ecriture Sainte.

Pie X ne laissa échapper aucune occasion de témoigner à l'Institut Biblique qu'il avait fondé sa sollicitude toute particulière. Le 13 mars 1910, recevant en audience les professeurs et les élèves, il leur exprimait sa joie d'avoir mené à bonne fin une entreprise aussi difficile et leur indiquait les dispositions d'esprit et de cœur dans lesquelles il convenait d'étudier la Bible. Le 22 mars 1911, par la lettre pontificale *Jucunda sane,* se réjouissant des progrès accomplis par l'Institut, il élargissait le cadre de ses études qui avait été limité, les deux premières années, au programme édicté par la Commission Biblique pour l'obtention des grades. Il fixait à trois ans le temps de scolarité ; il ordonnait que tous les élèves et auditeurs subissent à la fin de chaque année un examen devant les professeurs de l'Institut ; et, à ceux qui auraient subi avec succès les trois examens, il permettait à l'Institut Biblique de délivrer un diplôme d'habilitation à l'enseignement de l'Ecriture Sainte. Ce diplôme, dont il fixait la teneur par la lettre *Ad Pontificium Institutum Biblicum* du 10 juin 1912, ne constituait pas, toutefois, l'équivalence d'une licence ou d'un doctorat en Ecriture Sainte, et les élèves qui en étaient pourvus étaient invités à se présenter aux examens de la Commission Biblique,

tificale, et l'a constituée en communauté indépendante, régie par des lois spéciales :

— Le président de la Commission doit être désigné par le Pape sur présentation d'un ou plusieurs noms par l'Abbé Primat des Congrégations confédérées de l'Ordre Bénédictin, qui devra avoir pris au préalable l'avis de ses assesseurs ; — la Commission forme corps et est autonome comme les autres monastères bénédictins ; le président a sur les membres la juridiction de tout abbé bénédictin sur les religieux de son monastère ; la Commission se recrute au choix et, sauf raisons très spéciales, l'abbé d'un monastère bénédictin ne doit pas s'opposer au départ de celui de ses religieux qui aurait été choisi ; le président, assisté de son conseil, administre les biens de la Commission et rend compte au Saint-Père de son administration.

Le 4 mars 1917, pour donner à tous une marque sensible de l'intérêt qu'il porte à la Commission, Benoît XV prit la tête d'une nouvelle liste de souscription par un don de 100.000 fr.

Actuellement, la Commission est composée de 8 membres : 2 Français, 2 Italiens, 2 Belges, 1 Anglais, 1 Allemand. (Cf. *Les Nouvelles Religieuses,* 15 février 1918, p. 100).

[1] Cf. *Ami* 1909, p. 774-778.

[2] L'Institut Biblique n'a publié jusqu'à ce jour que des *Acta* et des *Scripta.* Les *Acta Pontificii Instituti Biblici* paraissent à intervalles irréguliers, en moyenne deux fois par an. Ils donnent le programme des cours et celui des conférences. Voici le programme des conférences pour l'année présente 1918-1919 :

E. Power : Arabic Customs as illustrating the Bible.

G. de Jerphanion : La part des évangiles apocryphes dans l'Iconographie du Moyen Age en Asie Mineure.

A. Vaccari : Profezie messianische e teoria antiochena.

A. Fernandez : La pretendida crueldad de Dios en el Antiguo Testamento.

G. O'Rourke : Modern non-catholic interpretation of the words of consecration.

La liste des *Scripta Pontificii Instituti Biblici,* volumes d'importance et d'extension diverses, dépasse déjà la vingtaine. Nous en avons signalé quelques-uns, ceux de MM. Deimel, Smit, Mezzacasa, Fonck, Lammens, Murillo dans notre Bulletin d'E. S. du 14 mai 1914, p. 476. La Revue a publié le compte rendu de L. Pirot, *L'œuvre exégétique de Théodore de Mopsueste* (19 février 1914, p. 173-174), et de Blanc, *L'Agneau de Dieu* (14 mai 1914, p. 475). Nous aurons l'occasion d'indiquer à la fin du présent Bulletin, parmi les récentes publications scripturaires, d'autres travaux de l'Institut Biblique que nous venons de recevoir.

[1] Selon l'intention du donateur, à parité de condition, ces bourses sont réservées aux élèves proprement dits, par préférence sur les auditeurs libres, et aux Français par préférence sur les candidats des autres nationalités.

[2] Cf. *Les Nouvelles Religieuses,* 1er juin 1918, p. 322.

à laquelle le Pape réservait expressément et exclusivement la collation des grades académiques en Ecriture Sainte [1].

Enfin, en 1912, année où l'Institut Biblique s'installa dans le palais de la Piazza Pilotta, Pie X voulut que la médaille commémorative de cette année-là rappelât la fondation de l'Institut.

Tels sont les faits exposés en toute impartialité. Ils montrent dans son ensemble toute l'action de Pie X et ils la présentent ainsi sous son véritable jour. Ils suffisent à assigner à ce Pontife, dans la série des Papes, une place de tout premier rang au point de vue biblique et, s'il en était besoin, ils provoqueraient à son égard la respectueuse gratitude de tous ceux qui aiment nos Saints Livres, plus particulièrement de tous ceux qui en font l'objet très spécial de leurs études.

§ 3. — *M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, secrétaire de la Commission Biblique*

Il convient de faire suivre d'une notice nécrologique sur M. l'abbé Vigouroux l'étude que nous venons de consacrer à S. S. Pie X. Le modeste et savant secrétaire de la Commission Biblique eut sous ce pontificat une influence qu'on peut supposer à juste titre avoir été considérable, bien que la discrétion absolue dont il ne se départit jamais ne permette pas de préciser son rôle en citant des faits.

M. l'abbé Vigouroux, mort le 21 février 1915, était né le 13 de ce même mois en 1837, à Nant, diocèse de Rodez. Il commença ses études chez les Clercs de Saint-Viateur et les acheva au Petit Séminaire de Belmont. Dès son grand séminaire à Rodez, il se sentit attiré vers la Bible et les langues orientales et, comme il désirait entrer dans la Compagnie de Saint-Sulpice, il alla achever son grand séminaire à Paris, en octobre 1859. Il y resta deux ans et y fut l'élève de M. Le Hir. En octobre 1861, il entra à la Solitude. L'année suivante 1862, à 26 ans, il inaugura, à Autun, les 40 années qu'il devait consacrer au professorat (1862-1903) par l'enseignement de la philosophie. Deux ans après, il exerça à Issy les mêmes fonctions ; il ne les quitta, en octobre 1868, que pour succéder à M. Le Hir comme professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire Saint-Sulpice. Si l'on tient compte de nos méthodes modernes de formation et de travail, d'aucuns trouveront qu'il eût mieux valu laisser M. Vigouroux suivre ses goûts, dès l'origine, et lui éviter cet obligatoire début par l'enseignement de la philosophie qui était de tradition, alors, dans la Compagnie de Saint-Sulpice. Dans le cas présent, bornons-nous à constater que M. Vigouroux lui-même ne s'est jamais plaint et qu'il s'est au contraire toujours félicité, pour ses travaux ultérieurs, de cette discipline philosophique à laquelle la volonté de ses Supérieurs le fit se plier durant six ans. Aussi bien, le travailleur acharné qu'il était alors et qu'il devait rester toute sa vie ne perdit jamais l'occasion, tout en préparant ses cours de philosophie avec un scrupule tel qu'il lisait dans leur propre langue les philosophes allemands et anglais, de continuer l'étude du grec et celle des langues orientales : hébreu, syriaque, éthiopien, arabe, qu'il avait commencée à Rodez, poursuivie et complétée à Paris sous la direction de M. Le Hir. Il ne fut donc pas un professeur d'Ecriture Sainte improvisé, comme on pourrait le croire à tort. Outre de réelles dispositions pour l'enseignement qu'on lui confiait et un amour passionné de la Bible, il avait une préparation qui, pour l'époque, était aussi parfaite qu'elle pouvait l'être.

Et, dès le début, M. Vigouroux s'imposa à l'attention de ses auditeurs. Il eut sur ses élèves, dont plusieurs occupèrent de hautes situations, et par eux, peu à peu, sur le clergé français cette influence considérable qu'il conserva toute sa vie et qui fit de lui, au cours du siècle dernier, le véritable rénovateur des études bibliques en France.

Certaines de ses publications, entre autres, les deux premiers volumes du *Manuel Biblique* consacrés à l'Ancien Testament, eurent un immense succès, atteignirent le 67e mille et furent traduites en espagnol, en italien et en russe. Chez nous, le *Manuel Biblique* fut l'auteur classique de nos Séminaires. Il constituait, dès son apparition, un immense progrès sur Glaire, vieilli de 40 ans et tout à fait démodé. Malheureusement, ces dernières années, l'ouvrage insuffisamment tenu au courant ne pouvait plus rendre les mêmes services ; il fallait le refondre à peu près complètement et les occupations de M. Vigouroux ne lui permettaient pas d'entreprendre ce labeur, dont il sentait pourtant mieux que personne l'urgente nécessité [1]. A côté du *Manuel Biblique,* il convient de mentionner tout spécialement *La Bible et les Découvertes modernes*. Nous bornerons là notre bibliographie. Inutile, dans une courte notice, de nous astreindre à signaler toutes les publications de M. Vigouroux. La plupart d'entre elles ont été appréciées en leur temps dans l'*Ami;* leur nombre, d'ailleurs, est si considérable que l'énumération qu'en a dressée M. Levesque ne remplit pas moins de 13 pages de la *Revue Biblique* [2]. Nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur. Il y constatera que M. Vigouroux a écrit des articles dans de nombreuses revues : les *Etudes,* la *Controverse et le Contemporain,* la *Revue des Questions Historiques,* la *Revue des Questions Scientifiques,* la *Revue Biblique,* la *Terre Sainte,* les *Questions Controversées de l'histoire et de la science,* la *Science Catholique,* l'*Université Catho-*

[1] Par la lettre *Cum Biblia Sacra* du 15 août 1916, Benoît XV a modifié sur ce point la situation de l'Institut Biblique. Il lui a donné le droit de conférer aux élèves qui ont achevé le cycle complet de leurs études et passé avec succès les examens, le grade de licence en Ecriture Sainte. Ce diplôme est conféré au nom de la Commission Biblique qui doit être obligatoirement représentée dans le jury. La C. B. conserve, sous Benoît XV, le droit exclusif de conférer le doctorat en Ecriture Sainte, et elle continue d'examiner en vue de la licence les candidats qui ont fait leurs études d'Ecriture Sainte en dehors de l'Institut Biblique.

[1] Cette refonte a été faite par M. Brassac en 1916.
[2] Cf. *Revue Biblique* 1915, p. 203-216.

lique, la *Revue de Lille,* la *Revue des Religions,* la *Revue du Clergé Français,* la *Revue de l'Institut Catholique,* le *Bessarione,* le *Prêtre,* le *Polybiblion.* — Il y verra qu'il s'est fait également journaliste. De 1877 à 1893, il a donné 87 articles à l'*Univers,* et de 1877 à 1887, 80 articles au *Monde.* M. Vigouroux, par modestie, ne signait pas toujours de son nom. Il usa de plusieurs pseudonymes : V.-G. Roux, Kraft (i. e., *vigueur* en allemand), M. M., N. O., Grégoire, abbé M. Daniel. Et si l'on ajoute à toutes ces productions le travail considérable du *Dictionnaire de la Bible* de 1891 à 1912 où M. Vigouroux a écrit lui-même de nombreux articles et où il a revu, en manuscrit et en épreuves jusqu'à 4 et 5 fois, tous les articles des collaborateurs, on reste stupéfait en présence d'une telle productivité littéraire et on se demande comment il a pu, avec une santé délabrée qui donna souvent de sérieuses inquiétudes, faire face à une tâche aussi écrasante. Certes, il avait une grande facilité d'assimilation, une mémoire des plus heureuses ; mais, surtout, il avait le talent bien rare de ne jamais perdre une minute. Il eût fait le vœu de S. Alphonse de Liguori qu'il ne se serait pas comporté autrement qu'il ne l'a fait. Quand on allait le voir, on le trouvait toujours occupé, submergé en quelque sorte au milieu de ses livres, de ses manuscrits, de ses épreuves d'imprimerie. Et pourtant, malgré sa froideur, quel accueil charmant, plein de bienveillance et de bonté, il réservait à ceux qui avaient l'honneur de l'approcher ! Avec quel empressement il se mettait à leur disposition pour leur fournir les renseignements désirés, leur donner les indications utiles ! On sentait vraiment que, fidèle alors aux traditions de bon accueil chères à la Compagnie de Saint-Sulpice, il appartenait tout entier à son interlocuteur du moment. Et c'est avec une gratitude mêlée d'émotion que notre pensée se reporte présentement à huit ans en arrière, vers ces mois où nous avons vécu, à Rome, dans son intimité, et où ses directions, ses conseils, ses encouragements nous furent si précieux.

En octobre 1890, M. Vigouroux fut désigné par les Evêques protecteurs de l'Institut Catholique de Paris pour y enseigner l'Ecriture Sainte. Il y resta jusqu'en 1903, époque où il fut appelé à Rome par Léon XIII et nommé secrétaire de la Commission Biblique.

L'œuvre exégétique de M. Vigouroux peut se caractériser d'un mot : il fut avant tout un défenseur, un apologiste de la Bible. Toutes ses publications, livres, articles de revues, articles de dictionnaires, ont tendu à ce but : réfuter les attaques qui se sont produites contre la Bible après en avoir donné au lecteur un exposé consciencieux et, pour mieux défendre la véracité et l'authenticité de nos Livres Saints ou pour mieux les mettre en relief, faire appel à toutes les ressources de l'histoire orientale, à toutes celles de l'archéologie et de la géographie. L'entreprise était immense, elle était plus difficile qu'on ne l'imagine d'ordinaire, et des plus opportunes. Si parfois on peut regretter que des soucis apologétiques aient entraîné M. Vigouroux dans des rapprochements peu heureux avec les sciences cosmographiques ou géologiques, en vue d'un concordisme trop rigide aujourd'hui abandonné ; si parfois on peut déplorer, dans l'intérêt même du cadre où évoluait son apologétique, que le vénéré Maître n'ait pas tiré de sa leçon d'introduction à l'Institut Catholique, en 1890, sur l'influence du milieu sur les Ecrivains Sacrés tout le parti qu'il aurait pu en tirer, il ne faut pas, néanmoins, à cause de ces défectuosités qui tenaient beaucoup à l'époque et au courant des idées d'alors, perdre de vue les services très réels qu'il a rendus en son temps, l'orientation générale qu'il a su imprimer aux études bibliques, la façon dont il a mis à l'ordre du jour dans le public catholique les problèmes qu'elles soulevaient, la prudence doctrinale avec laquelle il a frayé la voie à ses successeurs qui continuent ses traditions, tout en dépassant sur certains points ses conclusions et tout en améliorant sa méthode. S'il se borna trop à étudier uniquement les alentours de la Bible, s'il ne fit pas à la critique littéraire et historique la place à laquelle elles ont droit, surtout s'il ne scruta pas suffisamment la pensée divine contenue dans nos Saints Livres pour en faire la synthèse et l'exposer dans toute son ampleur, par son travail, par son exemple, il facilita beaucoup la tâche qu'accomplissent aujourd'hui nos Maîtres en exégèse et, de cela, on lui doit être reconnaissant.

Telle quelle, son œuvre demeure. Encore présentement elle porte ses fruits. Ce n'est certes pas pour un homme, pour un exégète surtout, un mince mérite, que d'avoir su toujours inspirer confiance dans des questions aussi nouvelles pour un grand nombre et aussi délicates, d'avoir beaucoup contribué à rassurer les esprits insuffisamment préparés et quelque peu décontenancés par les attaques de Renan et de ses disciples, et d'avoir toujours usé de son influence pour contribuer à essayer de faire enfin donner à l'étude de l'Ecriture Sainte la place qui lui revenait de droit dans l'enseignement de nos Grands Séminaires [1].

§ 4. — *A Jérusalem, jubilés de guerre*

I. L'Ecole Biblique de Jérusalem. — L'Ecole Biblique des Pères Dominicains, fondée le 15 nov. 1890, inaugurée alors dans l'ancien abattoir de la ville, devait, le 15 nov. 1915, fêter son vingt-cinquième anniversaire dans le gracieux couvent de Saint-Etienne. Des anciens élèves, des amis, l'Ecole en compte tant en France et ailleurs ! s'étaient déjà annoncés pour assister aux fêtes projetées, quand les événements politiques que l'on sait

[1] Trois membres de la Compagnie de Saint-Sulpice ont parlé avec compétence, souvent avec émotion, de celui qui restera une des gloires de leur Société : M. Fillion dans la *Revue du Clergé français,* 15 mars 1915, p. 513-531 ; — M. Levesque dans la *Revue Biblique,* 1915, p. 183-216 ; — M. Touzard dans la *Revue pratique d'apologétique,* 15 mars 1915, p. 387-401 et dans le *Bulletin de l'Institut Catholique de Paris,* 1915, p. 77-82.

plongèrent tout à coup l'Europe dans le sang. Les jeunes Professeurs volèrent aussitôt au secours de la Patrie menacée et tel d'entre eux, le P. Dhorme, mérita à l'ordre du jour de l'Armée d'Orient une citation des plus flatteuses pour sa personne comme pour l'Ecole Biblique elle-même [1]. Bientôt, le gouvernement jeune-turc ferma cet établissement de haut enseignement, avant tout français, quoique accessible à tous [2]. Les Pères durent quitter leurs salles de travail, leurs cloîtres, leur chapelle et laisser sous la sauvegarde problématique des autorités turques leur bibliothèque, leurs manuscrits, tous leurs modestes trésors de savants.

Pendant cette crise, leur chef illustre et vénéré a donné à tous un exemple de calme, de constance, de labeur tel qu'il convient de le citer lui aussi à l'ordre du Clergé. Non content de continuer la publication régulière de la *Revue Biblique*, qui, à l'encontre des autres revues spéciales, ne cessa jamais de paraître, il composa, à Paris où il s'était retiré, deux beaux commentaires sur l'Epître aux Romains et l'Epître aux Galates et, de novembre 1917 à février 1918, il donna à l'Institut Catholique de Paris des conférences apologétiques qui furent très goûtées et dont le titre tout d'actualité était : *Le sens du Christianisme d'après l'exégèse allemande* [3].

Le P. Lagrange a toujours été de ceux qui ne perdent jamais confiance. Une fois de plus les événements lui ont donné raison. Maintenant, la tourmente est passée ; son Ecole renaît, elle renaît Française, et il nous plaît d'adresser, dès ce premier Bulletin d'après-guerre, au savant Directeur de l'Ecole Biblique et à ses collaborateurs aussi dévoués que compétents, nos vœux de calme, fructueux et long enseignement.

L'Ecole Biblique de Jérusalem n'a plus besoin d'être présentée au Clergé catholique. Ses œuvres « interrompues » mais jamais complètement, parlent assez haut pour elle devant le public instruit. Elles lui assignent une place de choix parmi les institutions savantes de Terre Sainte, voire même parmi les Facultés théologiques de l'univers. Ses Commentaires sur nos Livres Saints n'ont rien à envier aux volumes les meilleurs parus sur ce sujet en Allemagne et en Angleterre, ou plutôt, ils ont sur ces derniers l'avantage d'allier à une information précise, à une science de bon aloi et puisée aux meilleures sources, à une clarté bien française, un souci constant de la plus scrupuleuse orthodoxie.

[1] « Sergent Dhorme, de l'Etat-Major du Corps expéditionnaire d'Orient : — Chargé des fouilles d'Eléonte, dans une position avancée, en prise au bombardement ennemi, a accompli cette tâche avec une ardeur inlassable et un mépris constant du danger, rendant ainsi avec art les services les plus distingués. » (*Revue Bibl.* 1915, p. 575).

[2] Pour éviter la fermeture « c'était à nous, paraît-il, à faire valoir le caractère international de notre Ecole. Nous avons répondu que si nous avions largement accueilli des non-Français, et d'un cœur si large, c'est précisément parce que ce cœur était français. L'ordre des Dominicains est répandu dans toute l'Eglise, mais la maison de Jérusalem... a été constituée maison française... Elle... a été fermée parce que française, elle renaîtra française. » (Cf. Lagrange, *Rev. Biblique* 1915, p. 261).

[3] Ces conférences ont paru à la librairie Gabalda en 1918, un vol. in-12.

Que les Révérends Pères Dominicains reprennent donc, là-bas, leur tâche silencieuse, féconde, — ajoutons, ce n'est que justice, et patriotique. Qu'ils continuent ces explorations de nos Lieux Saints qui nous ont déjà valu des volumes aussi intéressants et aussi documentés que *Bethléem* et *Jérusalem* [1]. Avant la guerre, l'Ordre Dominicain, Nos Seigneurs les Evêques, parmi lesquels il convient de mentionner principalement Son Eminence le Cardinal Mercier, leur envoyaient des élèves. Ils continueront et, aux lieux mêmes où vécut et mourut le Christ, des jeunes gens excellemment doués apprendront à aimer la Bible, et ils s'initieront sous une direction sage et éclairée à l'esprit et à la méthode avec lesquels il convient d'en aborder l'étude.

II. Le cinquantenaire de la « Palestine Exploration Fund ». — Une Société anglaise de Terre Sainte, à laquelle la Science Biblique doit beaucoup, la *Palestine Exploration Fund* devait également fêter, en mai 1915, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Cette Société, d'origine protestante, a pour but l'investigation de la Palestine au point de vue historique, archéologique, géologique et géographique. Elle fut fondée le 12 mars 1865, à Westminster. L'un des premiers de ses pionniers fut le capitaine Wilson, feu le major Général sir C. W. Wilson, et elle s'honore d'avoir compté au nombre de ses membres lord Kitchener qui y fit ses débuts comme lieutenant, en 1874, le même qui devait périr dans les flots au cours de la présente guerre.

La Science Biblique est redevable à cette Société de fouilles approfondies et bien conduites sur l'emplacement et les restes du temple de Salomon (1867-1870), de fouilles à Tell el Hésy (1890) et à Jérusalem où MM. Bliss, Macalister, Mackensie, se distinguèrent dans la poursuite de ces délicates recherches dont on trouvera des comptes-rendus réguliers dans les divers numéros de la *Revue Biblique*. On lui doit aussi d'excellentes cartes de la Palestine occidentale et orientale dressées à la suite des explorations de 1871-1877 et de 1881-1882, et de la Palestine méridionale établies au retour des explorations de 1913-1914. Est-il besoin d'ajouter que ces dernières cartes, venues juste à point, furent précieuses à nos Alliés pour la conduite des opérations militaires de Palestine ?

§ 5. — *Principaux articles de Revues ou de Dictionnaires parus durant la Guerre* [2]

I. Introduction générale à la Bible et à l'Ancien Testament. — *Les points faibles de la Critique allemande*, par J. Touzard, *R. p. A.* 15 juin 1915, p. 281-298.

Les principes et les procédés allemands de la

[1] En vente à la librairie Gabalda, Paris.

[2] Pour la désignation des Revues nous avons employé les sigles suivants :

Recherches de Science Religieuse :	*R. S. R.*
Revue Biblique :	*R. B.*
Revue du Clergé Français :	*R. C. F.*
Revue pratique d'Apologétique :	*R. p. A.*

Critique Biblique, par Mgr du Vauroux, *R. C. F.* 15 août 1916, p. 289-308.

L'Apologétique par l'Ancien Testament (à propos de l'article *Juifs* de J. Touzard dans le *Dict. Apol.),* par Rivière, *R. C. F.* 15 juin 1916, p. 523-538.

Langues et écriture en Israël, par Sébastien Ronzevalle [1], *R. S. R.* 1917, p. 353-417.

S. Augustin et le texte biblique de l'Itala, par F. Cavallera, *Bull. de Litt. Eccl. de l'Institut Cathol. de Toulouse,* oct. 1916, p. 365-371 ; nov. 1916, p. 410-428.

Les emprunts de la Bible hébraïque au grec et au latin, par A. Condamin, *R. S. R.* 1914, p. 545-548.

L'inspiration de l'Ancien Testament chez Irénée, par W. S. Reilly, *R. B.* 1917, p. 489-507.

S. Jérôme et les prophéties messianiques, par le P. Abel, *R. B.* 1916, p. 423-440 ; 1917, p. 247-269.

Théologiens et Savants à propos de l'origine du corps humain, par G. Drioux, *R. C. F.* 15 mars 1915, p. 557-570.

La Religion primitive et les données de la Préhistoire, par le P. Th. Mainage, *R. p. A.* 1er sept. 1915, p. 569-585 ; 1er oct. 1915, p. 12-26.

L'homicide d'après le code de Hammourabi et d'après la Bible, par le P. Lagrange, *R. B.* 1916, p. 440-471.

La monogamie et le concubinat dans le code de Hammourabi. Les contrats de la première dgnastie babylonienne et l'histoire patriarcale, par P. Cruveilhier, *R. B.* 1917, p. 270-286.

Gloire de Dieu dans l'Ecriture Sainte et chez les Juifs, par Toussaint, *Dict. de Théologie,* fasc. XLVI, col. 1388-1393 [2].

L'anathème de Yahweh, par Luc. Delporte, *R. S. R.* 1914, p. 297-338.

II. Histoire et Archéologie. — *Les Français et les Allemands en Palestine. Souvenirs,* par le P. Lagrange, *R. p. A.* 1er juillet 1917, p. 385-404.

La Palestine et les problèmes actuels, par XXXX, *ibid.* 1er et 15 nov. 1918, p. 129-148 et 215-233.

Le nationalisme juif et la Palestine, par Lagrange, *Correspondant* 10 avril 1918, p. 3-30.

Gézer et l'archéologie palestinienne après 6 ans de fouilles, par le P. Vincent, *R. B.* 1914, p. 373-391, 504-522.

Emmaüs et l'ancienne tradition locale, par le P. Denis Buzy, *R. S. R.* 1914, p. 395-415.

Lieux Saints (Authenticité des), par l'abbé Burdo, *Dict. Apol.* fasc. XII, col. 1862-1879 [3].

Les Lieux Saints de Jérusalem et de Bethléem à propos des récents ouvrages des PP. Vincent et Abel, par J. Touzard, *R. p. A.* 15 sept. et 1er oct. 1915, p. 654-662 et 27-44 ; 1er mai, 15 juin et 1er nov. 1916, p. 129-147, 334-353, 143-161 ; 1er mars 1917, p. 543-561.

Iran (Religion de l'), par le P. Lagrange, *Dict. Apol.* fasc. X, col. 1103-1135.

Les peuples égéens et leurs rapports avec Israël, par J. Touzard, *R. C. F.* nov. 1914, p. 153-169.

Fléaux, guerre, châtiments d'après l'Ancien Testament, par J. Touzard, *R. p. A.* nov. 1914, p. 108-125.

Lièvre biblique, par J.-B. Jaugey, *Dict. Apol.* fasc. XII, col. 1879-1880.

III. Géographie. — *Au Sinaï, Souvenirs de voyage et actualités,* par J. Touzard, *R. C. F.* 15 avril et 1er mai 1915, p. 121-136, 223-237.

Au pays des Philistins, Notes de voyage, par H. Lammens, *Etudes* des PP. Jésuites, 5 mars 1918, p. 537-554.

Le littoral palestinien et ses ports, par le P. Abel, *R. B.* 1914, p. 555-590.

IV. Histoire de l'Ancien Testament. — *Juif (Peuple) dans l'Ancien Testament,* par J. Touzard. *Dict. Apol.* fasc. XI et XII, col. 1565-1651 [1].

Jephté, par le P. Condamin, *Dict. Apol.* fasc. X, col. 1270-1272.

Les crises dynastiques du règne de David, par Louis Desnoyers, *Bullet. de Litt. eccl. de l'Institut cath. de Toulouse* 1915-1916, p. 165-187.

Le prophète Amos, par Louis Desnoyers, *R. B.* 1917, p. 218-246.

Le prophète Osée, par Louis Desnoyers, *Bullet. ... de Toulouse,* mars 1917, p. 97-118.

De l'interprétation historique des événements de la vie familiale du prophète Osée, par P. Cruveilhier, *R. B.* 1916, p. 342-362.

Le règne de Josias roi de Juda (637-607), par Louis Desnoyers, *Bull. ... de Toulouse,* 1914, p. 257-280 et 308-325.

Le meurtre de Sennachérib (Isaïe XXXVII 37-38, II Reg. (IV) XIX 36-37), par A. Condamin, *R. S. R.* 1918, p. 418-429.

Job, par le Chan. Chauvin, *Dict. Apol.* fasc. XI, col. 1540-1546.

Jonas, par le P. Condamin, *ibid.,* col. 1546-1559.

Judith, par le même, *ibid.,* col. 1559-1565.

Les références du Chroniqueur, par E. Podechard, *R. B.* 1915, p. 236-247.

Les Juifs au temps de la période persane, par J. Touzard, *R. B.* 1915, p. 59-133.

L'âme juive au temps des Perses, par J. Touzard, *R. B.* 1916, p. 299-341 ; 1917, p. 54-137, 451-488 ; 1918, p. 336-402.

Le judaïsme depuis la promulgation de la Loi par Esdras (444) jusqu'à l'époque des Macchabées (167). Le peuple de la Loi ; la vie religieuse selon la Loi ; la piété intérieure, les Psaumes ; la pensée

[1] Réformé après quelques mois de service, le P. Ronzevalle est mort à 47 ans, le 2 avril 1918. Il était professeur à l'Institut Biblique.

[2] La publication du *Dict. de Théol.* a été à peu près interrompue pendant la guerre. Les fascicules XLVI et XLVII ont seuls paru.

[3] On ne saurait trop savoir gré à M. l'abbé d'Alès, à ses collaborateurs et à la librairie Beauchesne d'avoir continué, malgré la guerre, la publication de leur excellent *Dict. Apologétique.* Les fascicules X-XIV ont alors paru en dépit des difficultés de rédaction et du prix du papier.

[1] De cet article la *Revue Biblique* disait en juillet-octobre 1917, p. 598 : « Je ne sache pas qu'on ait proposé encore aux catholiques aucun système aussi étudié, aussi cohérent, aussi solide sur le sujet si complexe des prophéties messianiques. »

religieuse chez les Juifs, la Sagesse, les Sages et le problème des rétributions divines ; nouvelles formes de l'espérance messianique ; judaïsme palestinien et judaïsme de la Dispersion. Analyse de ces conférences faites à l'Institut Catholique de Paris dans le *Bulletin* dudit Institut, 1914, p. 1-8, 29-34, 63-66, 73-78.

Les Macchabées. Une page d'héroïsme, par J. Touzard, *L'Ecole,* du 25 déc. 1914 au 16 juillet 1915.

V. Etudes sur livres ou parties de livres de l'Ancien Testament. — *Genèse. Questions générales d'introduction ; prophéties messianiques,* par E. Mangenot, *Dict. de Théol.* fasc. XLV, col. 1185-1221.

Les bénédictions de Joseph (Gen. XLIX 22-27), par Léon Gry, *R. B.* 1917, p. 508-520.

Le commentaire de S. Jérôme sur Isaïe, par le P. Abel, *R. B.* 1916, p. 200-225.

Le livre de Jérémie et la Critique radicale allemande, par A. Condamin, *R. S. R.* 1916, p. 167-184.

Un Psaume messianique (le Ps. 72 Vg. 71) *massacré par la critique rationaliste,* par le même, *ibid.* 1917, p. 94-98.

Le texte du Psautier de S. Hilaire de Poitiers, par Jeannotte, *R. B.* 1916, p. 61-89.

Notes sur les Psaumes, par E. Podechard, *ibid.* 1918, p. 59-92, 297-335.

Le Ier chap. des Paralipomènes, par E. Podechard, *ibid.* 1916, p. 363-386.

Les parties deutérocanoniques du livre d'Esther, par Franç.-Xav. Roiron, *R. S. R.* 1916, p. 3-16.

D. Buzy, dans *R. B. : Les symboles d'Osée,* 1917, p. 376-423 ; — *de Zacharie,* 1918, p. 136-191 ; — *de Daniel,* 1918, p. 403-431.

VI. Introduction générale au Nouveau Testament. — *Le N. T. et les découvertes modernes,* par E. Jacquier, *R. B.* 1916, p. 239-249.

S. Jérôme et notre N. T. latin, par Alf. Durand, *R. S. R.* 1916, p. 531-549.

S. Jérôme reviseur du N. T., par E. Mangenot, *R. B.* 1918, p. 244-253, et *La révision de la Vulgate par S. Jérôme,* par Lagrange, p. 254-257.

Ce qu'il ne faut pas dire en citant l'Ecriture Sainte, par Levesque, *R. p. A.* 15 nov. 1917, p. 246-249 (ne pas dire du Fils de l'Homme : « Il n'avait pas *une pierre* où reposer sa tête, » mais : « Le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête, i. e. une demeure où passer la nuit. » — Ne pas dire non plus du juste : « Le juste tombe 7 fois *par jour,* mais il se relève ; » dire : « Le juste tombe 7 fois et se relève, » en insistant, comme le veut le texte sacré (Prov. XXIV, 16), sur le relèvement). Et, à propos du retour des Juifs à Sion, *R. p. A.* 15 déc. 1917, p. 383, 384.

Mithra (La religion de). Sa rencontre avec le Christianisme, par d'Alès, *Dict. Apol.* fasc. XIV, col. 578-591.

Les Juifs au temps de Notre-Seigneur, par J. Touzard, *L'Ecole,* sept. 1915 à juin 1916.

Dieu et le monde d'après les conceptions juives au temps de Jésus-Christ, et *La Révélation d'après les conceptions juives au temps de Jésus-Christ,* par J.-B. Frey, *R. B.* 1916, p. 33-60 et 472-510.

Marie, Mère de Dieu, Marie dans l'Ecriture Sainte, Ancien et Nouv. Test., par d'Alès, *Dict. Apol.* fasc. XIII, col. 115-155.

Modernisme : Introduction, par d'Alès, *Dict. Apol.* fasc. XIV, col. 591-592 ; — *Inspiration et exégèse,* par le P. Durand, col. 593-602 ; — *Révélation et Christologie,* par l'abbé de Grandmaison, col. 602-606 ; — *Eglise et Sacrements,* par le P. Harent, col. 606-618 ; — *Foi et Dogme,* par le P. Chossat, col. 618-637.

Le vie de Jésus d'après Renan, par le P. Lagrange, *R. B.* 1918, p. 432-506.

Recherches sur la chronologie de la vie de Notre-Seigneur, par M. Chaume, *R. B.* 1918, p. 215-243, 506-549.

La date du 2e retour de N.-S. en Galilée, par Levesque, *R. p. A.* 15 juin 1918, p. 367-373.

Le problème de la science humaine du Christ, par Rivière, *Bull. de Litt. eccl. de l'Institut cathol. de Toulouse,* juin, juillet et octobre 1916, p. 241-261, 289-314, 337-364.

L'ignorance du jour du jugement, par J. Lebreton, *R. S. R.* 1918, p. 281-289.

La Parousie, par S. E. le Cardinal Billot, *Etudes* des PP. Jésuites, 5 et 20 juin, 20 juillet, 20 sept., 5 nov. 1917 ; 20 janvier, 20 avril, 5 nov. 1918 ; 5 avril 1919.

Langues (dans la Primitive Eglise), par le P. Corluy, *Dict. Apol.* fasc. XIII, col. 1810-1819.

L'autorité apostolique dans l'Eglise naissante, par l'abbé de Grandmaison, analyse d'une conférence dans le *Bull. de l'Institut catholique de Paris,* 1917, p. 140-142.

La Commission Biblique et ses décisions les plus récentes, par L. Cl. Fillion, *R. C. F.* 15 juin 1915, p. 512-535 ; sur l'évangile de S. Matthieu, 15 sept. 1915, p. 516-532 ; sur les évangiles de S. Marc et de S. Luc, 1er janv. 1916, p. 32-58 ; sur la question synoptique, 1er février 1916, p. 230-246 ; sur les Actes des Apôtres, 1er juillet 1916, p. 24-45.

VII. Les Evangiles et la vie de N.-S. Jésus-Christ. — *Jésus-Christ,* par l'abbé de Grandmaison, *Dict. Apol.* fasc. XI, col. 1288-1538 [1].

Jésus-Christ, par Rivière, à propos de l'article de l'abbé de Grandmaison, *R. C. F.* 1er sept. 1915, p. 428-454.

Quelques récents ouvrages sur Jésus-Christ et le christianisme primitif, p. L. Cl. Fillion, *ibid.* déc. 1914, p. 283-304.

Les sentences du Seigneur extra-canoniques. Les Agrapha, par E. Jacquier, *R. B.* 1918, p. 93-135.

Jésus et Nicodème, par J. Lebreton, *R. p. A.* 15 mars 1918, p. 701-718.

Lazare, Marthe et Marie dans l'évangile, chez les Pères et dans la liturgie, par J. Verdunoy, *R. p. A.* 1er déc. 1916, p. 267-278.

Le Folklore et les évangiles, par L. Cl. Fillion, *R. C. F.* 15 janvier 1918, p. 97-115.

[1] Article des mieux composés et qu'il faut absolument lire.

L'état actuel de la Palestine et la crédibilité des Evangiles, par le même, *R. p. A.* 1er janv. et 1er mars 1916, p. 487-498 et 672-685 ; 1er juillet 1916, p. 408-417.

La couleur locale dans les Evangiles au point de vue de la Famille, par le même, *ibid.* 15 mai 1917, p. 216-230.

Enseignement parabolique, par D. Buzy, *R. B.* 1917, p. 168-207.

Pour commenter les paraboles évangéliques, par le même, *ibid.* 1916, p. 406-422.

Pour commenter les paraboles évangéliques, analyse des deux articles du P. Buzy mentionnés ci-dessus et sur lesquels nous reviendrons nous-même ultérieurement, *R. p. A.* 1er février 1917, p. 636-640, et 15 août 1917, p. 635-640 (sans nom d'auteur).

Le Pater *est-il juif ou chrétien?* par J.-B. Frey, *R. B.* 1915, p. 556-563.

Juifs et Chrétiens, par l'abbé F. Vernet, *Dict. Apol.* fasc. XI, col. 1651-1764. Consulter les débuts de chacune des deux parties pour la conduite des Juifs vis-à-vis des Chrétiens et celle des Chrétiens vis-à-vis des Juifs.

S. Jacques de Jérusalem était-il un des Douze? par Ant. Malvy, *R. S. R.* 1918, p. 122-131.

L'autorité apostolique d'après l'évangile johannique, par l'abbé de Grandmaison, analyse d'une conférence dans le *Bull. de l'Institut cathol. de Paris*, 1917, p. 137-140.

Le Royaume des Cieux prophétisé et attendu, par le même, analyse *ibid.*, p. 28-31.

Le Royaume des Cieux et l'Eglise dans l'Evangile, par le même, analyse *ibid.*, p. 80-86.

Nos Quatre Evangiles. Leur composition et leur position respective, par Levesque, *R. p. A.* 1er juillet, 1er et 15 août 1916, p. 449-466, 513-536, 588-612 ; 1er et 15 oct., 15 nov. 1916, p. 5-24, 65-82, 212-223 ; 1er et 15 avril 1917, p. 5-25, 79-94.

VIII. Les Actes des Apôtres. — *S. Luc, le compagnon de S. Paul, le disciple de S. Paul, l'humaniste chrétien*, par J. Huby, *Etudes* des PP. Jésuites, 5 janv. 1918, p. 5-34.

La valeur historique des Actes des Apôtres, par E. Jacquier, *R. B.* 1915, p. 134-182.

IX. S. Paul et ses Epîtres. — *Comment S. Paul prouve la divinité de Jésus-Christ*, par Levesque, *R. p. A.* 1er et 15 février 1918, p. 526-537 et 577-591.

La justification d'après S. Paul, par le P. Lagrange, *R. B.* 1914, p. 321-343 et 481-503.

L'autorité dans les églises de la Gentilité et la doctrine de S. Paul, par l'abbé de Grandmaison, analyse d'une conférence, *Bull. de l'Inst. cath. de Paris*, 1917, p. 221-224.

Etude sur les origines de notre texte latin de S. Paul, par Dom de Bruyne, *R. B.* 1915, p. 358-392.

S. Jérôme ou Pélage éditeur des épîtres de S. Paul dans la Vulgate, par E. Mangenot, *R. C. F.* 1er avril et 1er mai 1916, p. 5-22, 193-213.

Le commentaire de Luther sur l'Epître aux Romains, par le P. Lagrange, *R. B.* 1915, p. 456-484.

Langue, style, argumentation de l'Epître aux Romains, par le même, *ibid.* p. 216-235.

La Vulgate latine dans l'Epître aux Romains et le texte grec, par le même, *R. B.* 1916, p. 225-239.

Galates (Epître aux), par Tobac, *Dict. de Théol.* fasc. XLV, col. 1025-1052.

La Vulgate latine de l'épître aux Galates et le texte grec, par le P. Lagrange, *R. B.* 1917, p. 424-450.

Les judaïsants de l'Epître aux Galates, par le même, *ibid.*, p. 138-167.

X. Les Epîtres catholiques et l'Apocalypse. — *La signification et la provenance de Jac. IV, 5*, par H. Coppieters, *R. B.* 1915, p. 35-58.

L'auteur de l'Apocalypse, par le P. Allo, *R. B.* 1917, p. 321-375.

L'Apocalypse et l'époque de la Parousie, par le même, *R. B.* 1915, p. 393-455.

L'espérance du salut au début de l'ère chrétienne. L'Apocalypse de S. Jean, par le P. d'Alès, *Etudes* des PP. Jésuites, 20 mai 1916, p. 475-500.

§ 6. — *Comptes rendus bibliographiques*

BRASSAC, **Manuel Biblique.** *Ancien Testament.* T. I : *Introduction générale. Pentateuque.* Quatorzième édition, revue par A. Brassac, professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire Saint-Sulpice, avec la collaboration de J. Ducher, professeur d'E. S. au même Séminaire. Paris, Roger et Chernoviz, 1917.

Nous avons la joie de signaler à nos lecteurs, dans ce premier Bulletin d'après-guerre, *une œuvre de guerre*, la refonte totale du *Manuel Biblique* de M. Vigouroux, T. I, entreprise par M. Brassac « dans la paix et le calme du séminaire » et par lui « achevée péniblement dans les agitations, les multiples embarras et les fatigues de la vie d'infirmier militaire. » Le tome II est sous presse et nous avons l'assurance qu'il paraîtra avant octobre.

Pour la réouverture générale de nos Grands Séminaires, grâce au labeur de M. Brassac, nous serons donc en possession d'un Manuel Biblique bien au point pour l'Ancien et le Nouveau Testament. Ce sera un gros profit tout à la fois pour les professeurs et pour les élèves. Ceux-là seuls, en effet, qui n'ont pas enseigné dans les Grands Séminaires ont encore l'illusion de la supériorité du Cours sur le Manuel. Le Cours, souvent mal pris, est irrémédiablement condamné à être, après l'examen, enfoui dans des cartons d'où il ne sortira guère, tandis que l'on peut espérer que le jeune prêtre se reportera pour ses examens ou ses conférences ecclésiastiques à son Manuel appris au Séminaire et plus facile à consulter.

Le tome I du *Manuel Biblique* a reproduit, et avec raison, la préface rédigée par M. Vigouroux en 1879. Pour être vieille de 40 ans, cette préface n'en signale pas moins un besoin toujours permanent et le volume actuel par sa rédaction, par l'esprit qui a présidé à sa refonte, répond tout à fait au triple but que s'était assigné autrefois M. Vigouroux et qu'ont parfaitement réalisé ses disciples et continuateurs MM. Brassac et Ducher.

La quatorzième édition se distingue des précé-

dentes surtout en trois points importants : le traité de l'inspiration a été exposé avec plus d'ampleur; les discussions d'ordre strictement scientifique sur la cosmogonie, l'origine et l'antiquité de l'homme, le transformisme, ont été omises avec raison; enfin, pour combler la lacune que nous avons signalée dans l'œuvre de M. Vigouroux, et conformément à la Lettre apostolique du 17 mars 1906, une place a été réservée à la théologie biblique. (Cf. la religion des Patriarches, p. 472-480 ; la révélation mosaïque, p. 518-567).

Certaines parties de l'introduction générale sont particulièrement réussies. La discussion de la preuve scripturaire de l'inspiration est bien conduite; celle de la preuve traditionnelle n'est avec raison qu'ébauchée : il appartiendra au professeur de la développer en classe devant ses élèves. L'exposé des principes pour la solution des difficultés soulevées contre l'inerrance biblique, accompagné d'exemples cités à l'appui, est de nature à rendre service dans les catéchismes et les cercles d'études. Dans l'ensemble, et vu le plan suivi, le petit traité sur l'inspiration est vraiment satisfaisant. Toutefois, les pages sur l'inspiration verbale et non verbale laissent à désirer et, pour l'ensemble, nous nous permettons de demander à M. Brassac si, dans ce chapitre, la méthode analytique dont il s'est servi ne serait pas avantageusement remplacée par la méthode synthétique. Nous aurions préféré dès le début du traité une bonne définition claire, précise, appuyée sur l'encyclique *Providentissimus*. Les divers paragraphes n'auraient été ensuite que l'explication et la justification de cette définition. Il est vrai que le professeur peut à son gré modifier l'ordre des pages du Manuel et les utiliser selon la méthode qui lui paraît préférable pour son auditoire.

Le chapitre sur le Canon est bon. Là aussi, on laisse au professeur le soin d'exposer avec plus d'ampleur devant ses élèves les preuves traditionnelles. Les conclusions d'ensemble sont clairement énoncées; les difficultés de l'histoire du Canon, celles surtout de l'histoire du Canon du N. T. ne sont pas dissimulées ; la portée de la décision du Concile de Trente est présentée sous son véritable jour. Les apocryphes de l'Ancien et du Nouv. Test. ne sont pas laissés dans l'ombre. Si le professeur veut les utiliser pour mieux faire connaître la piété juive des temps qui précédèrent ou suivirent le christianisme, il peut renvoyer l'élève au Manuel. Il y trouvera sur chaque apocryphe, sur sa langue, son époque, son genre littéraire, sa doctrine, des détails que la meilleure mémoire ne saurait retenir.

Les chapitres sur les textes originaux de la Bible (p. 136-170), sur les versions (p. 171-234), sont au courant des dernières découvertes et des conclusions des dernières publications. Nous aurions souhaité qu'une place un peu plus grande eût été faite aux recensions du texte du N. T. au IVe siècle. Les règles de l'Herméneutique (p. 235-254) sont parfaitement exposées et, si le professeur a soin de les expliquer en les illustrant par des exemples, les élèves retireront pour toute leur vie un réel profit de l'étude de ces pages. Dans l'histoire de l'exégèse, des détails supplémentaires sur Philon et l'Ecole d'Alexandrie seraient à désirer (p. 256).

La seconde partie du volume débute par la thèse sur l'authenticité du Pentateuque (p. 301-351). Cette thèse est certes des plus délicates à établir et à discuter. Si nous nous permettons de formuler ici certaines réserves, qu'il soit bien entendu que rien dans notre pensée ne vise en quoi que ce soit la rigoureuse orthodoxie de M. Brassac. Nous plaçant au seul point de vue pédagogique, nous devons avouer que nous avons quelques craintes que la thèse ainsi présentée n'atteigne pas son but. Il est à redouter que l'exposé si complet, si harmonieux de la thèse critique ne fasse sur les élèves une impression que ne détruira pas l'exposé de la thèse traditionnelle. Une prochaine édition, en utilisant des travaux récents, pourra, espérons-le, donner sur ce point plus de satisfaction.

Nous bornons là nos critiques. L'auteur voudra bien les accepter en n'y voyant que la preuve du très vif intérêt que nous portons à son travail. D'ailleurs, nous sommes assuré par avance qu'il acceptera avec reconnaissance et examinera avec bienveillance toutes les remarques qui pourront lui être suggérées. Quand son volume aura subi l'épreuve de l'enseignement, quand il aura suscité réflexions et critiques, nul doute qu'il ne devienne pour l'enseignement de l'Ecriture Sainte dans nos Grands Séminaires un ouvrage aussi parfait que peut l'être un Manuel.

Tel qu'il est présentement, il constitue déjà sur les éditions précédentes un progrès si considérable qu'on ne saurait trop le recommander à tous les prêtres pour leur permettre de compléter et de tenir au courant l'enseignement reçu autrefois par eux au Séminaire.

***

A. d'Alès, **Lumen Vitæ**. *L'espérance du salut au début de l'ère chrétienne.* Un vol. in-12 de 282 p., Paris, Beauchesne, 3 fr. 50.

Le volume du P. d'Alès a été dédié à nos soldats qui luttaient et qui mouraient. Ne pouvant aller sur les champs de bataille porter aux blessés et aux moribonds les secours de son ministère, le vaillant religieux a voulu transcrire des pages de nos Saints Livres qui soient pour eux comme un « écho de la patrie croyante. »

Ne voir dans cet ouvrage qu'un volume d'actualité comme tant d'autres que la guerre a fait éclore serait, toutefois, se tromper étrangement. Le *Lumen Vitæ* du P. d'Alès pourra tout aussi bien et avec tout autant de profit orienter et illuminer la vie de ceux qui travailleront à refaire chez nous une France chrétienne, qu'il fut capable de consoler pendant les dures périodes de la guerre les âmes qui s'offraient avec tant d'héroïsme et de générosité. Il conserve encore présentement toute sa valeur doctrinale et il constitue une œuvre apologétique fortement pensée et bien menée.